



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE MONTMORILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, Le dix Juillet à 20 Heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Genouillé s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de
Monsieur Jean-Guy VALETTE, Maire

Convocation : 1^{er} Juillet 2025

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	11
Votants	11

Présents : BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy.

Excusées : BOLLE Marie-Claire, NIQUET Sandra.

Secrétaire de séance : CHAUVEAU Philippe.

DÉLIBÉRATION N°2025-34- Incorporation dans le domaine communal de parcelles de bois relevant de la procédure de bien sans maître.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 713 du Code civil : « *Les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés* »,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses dispositions relatives aux biens vacants et sans maître,

Vu les recherches effectuées par la commune attestant de l'absence de propriétaire connu ou identifiable,

Vu les actes de décès obtenus confirmant l'absence de succession et l'abandon des biens,

Vu les renseignements fournis par le service de la publicité foncière de la DDFIP, après dépôt de l'imprimé n° 3233-SD,

Considérant que les conditions sont réunies pour faire application de la procédure de bien sans maître,
Considérant l'intérêt de la commune à intégrer ces parcelles dans son patrimoine pour en assurer la gestion, la préservation ou la valorisation,

Après présentation des résultats des recherches, le Conseil Municipal **autorise Monsieur le Maire** à procéder à l'incorporation dans le domaine privé de la commune des biens ci-dessous désignés

AR Prefecture

086-218601045-20250710-D34_2025-DE
Reçu le 17/07/2025

Tableau des parcelles concernées par la procédure

N°	Nom du ou des propriétaires	Adresse connue qui figure sur le cadastre	Références cadastrales	Lieu-dit Contenance	Date décès ou observations
1	POUCHARD Pierre MARGAUD Veuve Pouchard Louise POUCHARD Veuve Saget Amélie POUCHARD Paul	Bourg 86250 Genouillé	F 160	Le Carrefour 11a35ca	13-01-1961 14-08-1973 10-06-2008 12-07-1989
2	RAGONNEAU Pierre	Puy Girard 86250 Genouillé	A 418	Le Champ des Brandes 15a70ca	Aucun renseignement sur date de naissance et décès
3	RAMAT	Rue Mongère 86400 Civray	C 379	Au Carrefour 15a15ca	Prénom inconnu, date naissance et décès inconnues.
4	ROLLIN Arthur	Place du marché 17340 Chatellaillon	E 305	Bois de la Garenne 9a90ca	Date naissance connue mais pas le lieu, date décès inconnue
5	COURTOIS veuve Roulet Eugénie	21 rue de Latresne Bordeaux	ZB37	La Nougeraie 10a70ca	27-03-1967
6	PETIT Victor	Braillicq Moutardon 16	F 1051	Le Bois des Niais 6a60ca	Aucun renseignement sur la naissance et le décès.
7	TRILLAUD Henri	Chez Rougier 16 Mouton	F350 F 364 F 567 F 667	Les Petits Champs Les Petits Champs Le Trou du Renard Bois des Rechers 20 a 60 ca	Aucun renseignement sur la naissance et le décès.
TOTAL			10 parcelles	90 a 00 ca	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide :

- D'autoriser **Monsieur le Maire** à procéder à l'incorporation dans le domaine privé communal des parcelles de bois situées sur le territoire de la commune de **Genouillé (Vienne)**, identifiées comme étant sans maître à l'issue des vérifications réglementaires.
- D'autoriser **Monsieur le Maire** à établir un **procès-verbal de prise de possession**, conformément à la procédure en vigueur.
- D'autoriser **Monsieur le Maire** à accomplir toutes les démarches administratives nécessaires à la régularisation de la situation foncière, notamment l'inscription de la propriété communale au service de la publicité foncière.

Le secrétaire de séance
Philippe CHAUEAU



Pour extrait conforme au registre,
A Genouillé, le 15 Juillet 2025
Le Maire
Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20250710-D34_2025-DE
Reçu le 17/07/2025